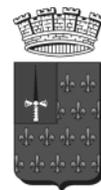


Christian Guitton : une retraite bien méritée

Il était arrivé au service de la commune de Tiffauges le 16 juin 1986, en remplacement de Georges Gautier.

Au bout de 32 années de bons et loyaux services, Christian Guitton va bientôt pouvoir profiter d'une retraite bien méritée.

Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années de dévouement, et lui souhaitons de profiter au maximum de son temps libre.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – mars 2018

Usine Albert – démolition et projet

L'usine Albert est propriété de la commune depuis plusieurs dizaines d'années. Nul ne conteste qu'elle constitue une verrue disgracieuse au milieu du bourg, à proximité des écoles.

Le bâtiment est constitué de deux parties d'époques différentes. L'arrière, plus ancien, est dégradé à la fois au niveau des charpentes et des bétons. La structure de la partie avant est saine, mais la charpente et la toiture sont en mauvais état.

La réflexion engagée sur ce bâtiment nous a amenés aux conclusions suivantes : la démolition partielle permet de supprimer la partie arrière et l'étage du bâtiment. Un accès peut ainsi être créé vers les terrains de sport. Les parties conservées pourront être affectées à différents usages en fonction des besoins.

Le fait d'avoir un projet sur ce bâtiment va nous permettre de solliciter des financements divers. Ce chantier ne pourra se faire que grâce à l'étalement des travaux sur plusieurs années, mais permettra de redonner au quartier un aspect rénové tout en lui laissant son caractère industriel.

Michel Blanchet

Protocole de rappel à l'ordre des mineurs

Le Conseil Municipal a approuvé lors du Conseil de février 2018 une convention qui assure la mise en place sur le territoire de la commune de mesures de responsabilisation destinées aux mineurs, dans la mesure où celles-ci apparaissent susceptibles de mettre fin au trouble résultant de l'infraction et de contribuer au reclassement de l'auteur des faits.

Ce protocole permet de convoquer, après avis du Parquet, un mineur et ses parents (ou un majeur) pour un entretien dans le bureau du Maire, suite à de petites incivilités. Il s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sureté, à la sécurité et la salubrité publique dans la commune.

Cela peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives, certaines atteintes légères à la propriété publique, les « incivilités » commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du Maire, certaines nuisances sonores, certains écarts de langage.

Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

Permanence des élus : mardi et samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Deux nouveaux commerces à Tiffauges

Nous sommes très heureux d'annoncer l'ouverture de deux commerces :

Il était très attendu par tous : le Grignon d'pain, point de vente de boulangerie artisanale, est ouvert tous les matins sauf le lundi. Pains, brioches, viennoiseries, pâtisseries, sandwiches, ainsi qu'un rayon cave, vous attendent au 24, Grande rue. La machine à pain tenue par le « Temps des délices » du Longeron continue à vous servir à toute heure du jour et de la nuit.

L'auto-école C'Cool Conduite est ouverte depuis mercredi 28 février au 10, Grande rue. Elle vous propose le permis B, AAC, la conduite supervisée, des leçons de perfectionnement et l'apprentissage du code par Internet. Plus d'informations sur www.coolconduite.fr ou sur la page www.facebook.com/ccoolconduite/.

Rando nettoyage à Tiffauges

Samedi 21 avril de 10h à 12h

Départ à la mairie

Arrivée et pot de l'amitié sous les halles

ORGANISEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

ENFANTS DE TIFFAUGES JEUNES



Inscriptions en mairie OU AU 02 51 65 72 25

Prévoyez vos gants, vos gilets jaunes et vos sacs cabas pour le tri !

Matériels pour Associations de Tiffauges				
Association	Tél.			
Matériel	Quantité en stock	Quantité	Caution unitaire	Total Caution
Chapiteau 6 m. X 12 m.	1		200,00 €	
Chapiteau 6 m. X 6 m.	1		150,00 €	
Stand 3 m. X 6 m.	4		100,00 €	
Table neuve bois 2,20 m. X 0,70	50		80,00 €	
Table en PVC 1,80 X 0,70 m,	10		80,00 €	
Table mange-debout haut,1,10 diam 0,80 m,	10		80,00 €	
Banc neuf	100		20,00 €	
Tablette 2x0,4 haut, 1,05 m	16		20,00 €	
Table vieille + tréteaux	6 tables de 3m 9 tables de 2 m		20,00 €	
Tréteau	47			
Remorque frigorifique	1	10 euros	1 000,00 €	
Refrigeriseur bahut	1		100,00 €	
Refrigeriseur à eau	1		80,00 €	
Plancha + 2 brûleurs	1		80,00 €	
Brûleur	5		40,00 €	
Friteuse électrique GM 380 V	2		150,00 €	
Friteuse électrique PM 220 V	1		100,00 €	
Verre à la douzaine	1 bac de 90 verres 7 d.5 1 bac 144 verres 12 d.			
Verre à la douzaine	10 casiers de 36 verres à pied 30 dz			
Tasse à la douzaine	4 bacs de 75 tasses= 300 25dz			
Percolateur grand modèle	120 tasses		50,00 €	
Percolateur moyen modèle	100 tasses		50,00 €	
Percolateur moyen modèle	80 tasses		45,00 €	
Percolateur petit modèle	40 tasses		40,00 €	
Stérilisateur pour boissons	27 litres		50,00 €	
Fontaine 20 litres	1		30,00 €	
Pichet	15 en verre 20 en inox			
Faitout	1 de 20L,			
Réglette Fluo	18			
Plateau	210			
Gaufrier	6		40,00 €	
Caisse de monnaie	1			
Remorque 750Kg	1		150,00 €	

NOM

Signature

Total caution

TARIF A pour Teiphalien et association de Tiffauges non adhérente au CGM

Nom :		Tél.				
Matériel	Quantité en stock	Quantité	Tarif A unitaire	Total location	Caution unitaire	Total Caution
Chapiteau 6 m. X 12 m.	1		45,00 €		300,00 €	
Chapiteau 6 m. X 6 m.	1		30,00 €		150,00 €	
Stand 3 m. X 6 m.	4		8,50 €		100,00 €	
Table bois 2.20 X 0.70 m,	50		3,50 €		60,00 €	
Table PVC 1,80 X 0,70 m	10		3,50 €		60,00 €	
Table mange-debout H 1,10m, diam. 0,80 m,	10		2,50 €		60,00 €	
Banc neuf	100		1,00 €		20,00 €	
Tablette 2m,X0,40m H1,05 m	16		3,50 €		20,00 €	
Table vieille + tréteaux	6 tables de 3m 9 tables de 2 m		3,00 €		20,00 €	
Tréteau	47					
Remorque	Frigo 3m3		40,00 €		1 000,00 €	
Refrigerateur bahut	1		11,00 €		100,00 €	
Refrigerateur	à eau		8,00 €		60,00 €	
Plancha+ 2 brûleurs	1		10,00 €		60,00 €	
Brûleur	5		3,50 €		40,00 €	
Friteuse électrique GM 380 V	2		11,00 €		150,00 €	
Friteuse élect, 220 V	1		8,50 €		100,00 €	
Verre à la Douzaine	1 bac 90 verres , 1 bac 144 verres		1,00 € dz			
Verre à Pied la Douzaine	10 casiers de 36 Verres 30dz		1,00 € dz			
Tasse à la Douzaine	4 bacsx 75=300=25dz		1,00 € dz			
Perco, grand modèle	120 tasses		10,00 €		50,00 €	
Perco, grand modèle	100 tasses		9,00 €		50,00 €	
Perco, moyen modèle	80 tasses		8,00 €		45,00 €	
Perco, petit modèle	40 tasses		6,00 €		40,00 €	
Stérilisateur, boissons	27 litres		9,00 €		50,00 €	
Fontaine	20 litres		5,50 €		30,00 €	
Pichet 15 en verre	20 en Inox		0,40 €			
Faitout	1		2,00 €			
Réglette Fluo	18		1,50 €			
Gaufrier	6		10,00 €		50,00 €	
Remorque 750 Kg	1		15,00 €		300,00 €	
NOM	Signature		Total location		Total caution	

Bibliothèque « Au livre ouvert »



Comme depuis 3 ans à cette période, c'est le « **défi lecture** » qui mobilise les bénévoles de la bibliothèque.

Le projet a été présenté à tous les enfants scolarisés en CM1 et CM2 (des 2 écoles), 13 d'entre eux ont répondu à la proposition d'animation qui se veut un temps de **découverte de livres d'une manière ludique** et aussi leur faire connaître des livres de littérature pour la jeunesse.

Le projet, tout en étant individuel pour la découverte et lecture des livres, va leur permettre de partager leurs impressions et d'échanger - à leur manière comme « les grands des clubs de lecture ».

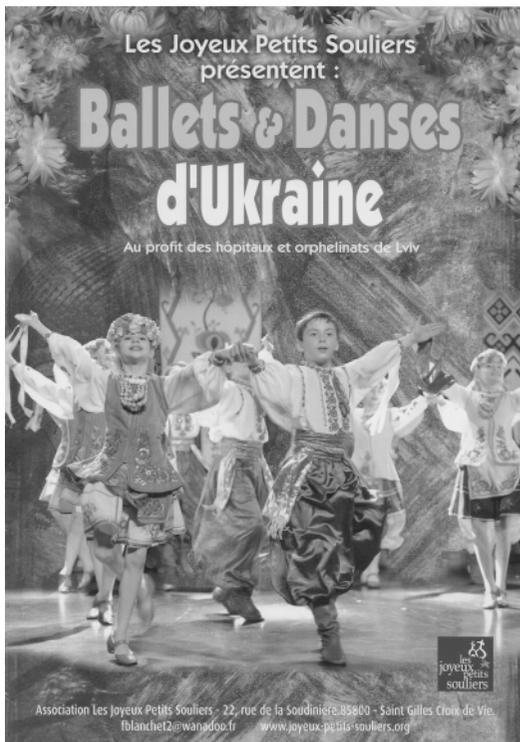
La finale du défi se réalisera en deux temps, le vendredi 13 avril à la sortie des classes, par un jeu de l'oie, en équipe et en plein air, et la remise des lots. Le lendemain, ils pourront vivre ensemble le « Printemps du Livre » à Montaigu et aller à la rencontre d'auteurs. Vivre un défi c'est aussi vivre une aventure, une chance !

Les responsables rappellent le prix de l'**adhésion** fixée à 9 € par famille et par an et lancent un **appel pour que de nouveaux bénévoles viennent les rejoindre** pour réaliser d'autres projets et/ou pour tenir les permanences qui se tiennent le **mercredi de 18h à 19h, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi matin de 10h30 à 12h.**

Cimetière : aménagement du columbarium



Le columbarium du cimetière a été récemment aménagé et paysagé afin de mieux accueillir les sépultures des personnes désirant être incinérées. Pour toute information concernant les concessions, vous pouvez consulter la Mairie aux heures d'ouverture.



**TIFFAUGES - Salle Polyvalente le
jeudi 26 Avril – 20h30**

Réservations : 02-51-67-56-52 de
18h30 à 21h

Tarifs : 8-18 ans : 8 € * +18 ans : 15 €

La troupe des danseurs des Joyeux Petits Souliers d'Ukraine, sera à Tiffauges le 26 avril, à l'invitation de l'association Vendée-Ukraine, accompagnée par les chanteurs ukrainiens du groupe Orpheus, pour présenter son nouveau spectacle 2018.

Cette année encore cette tournée a un caractère humanitaire, puisque les bénéficiaires dégagés permettront de soutenir des projets en Ukraine, dans les structures médicales qu'aide l'association vendéenne, en particulier l'Hôpital Pédiatrique de LVIV, une maison de retraite, deux orphelinats, et de nombreuses familles dans le besoin.

L'École Notre-Dame vous convie à une collecte de ferrailles :
le samedi 14 avril de 9H00 à 16H30
sur le parking du garage Pascal Chacun.

RÉCUP' À L'ÉCOLE

PARTICIPEZ À LA COLLECTE D'OBJETS EN FERRAILLE ET EN MÉTAUX !

Pour financer des projets pédagogiques (sorties scolaires, achats de matériels...)

✓ OBJETS À COLLECTER :	✗ OBJETS À EXCLURE :
<ul style="list-style-type: none"> Matériels agricoles Vieux vélos Ustensiles de cuisine en métal 	<ul style="list-style-type: none"> Vieilles ferrailles Câbles électriques Batteries Réfrigérateurs/ congélateurs Ordinateurs Téléviseurs Déchets dangereux (pots de peinture, aérosols, amiante...) Vieil électroménager

En partenariat avec : **FERS BRANGEON**
www.brangeon.fr

Le RAM Intercommunal vous propose une soirée d'échanges sur le développement psychomoteur du jeune enfant le jeudi 15 mars 2018 à la salle familiale de La Gaubretière.

La rencontre sera animée par une psychomotricienne.

Entrée libre et gratuite.

Renseignements auprès du RAM :
02 51 63 69 19
ram@mortagne-vendee.fr

du 12 au 18 mars 2018

LA GRANDE SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Une semaine d'ateliers pédagogiques à partager entre parents, enfants et professionnels

SOIRÉE D'ÉCHANGES

Le développement psychomoteur du jeune enfant

Accompagnons les jeunes enfants au rythme de leurs envies.
Laissons-les explorer et s'évoler librement...

Rencontre animée par Hélène BORDRON-SAUVÈTRE, psychomotricienne

JEUDI 15 MARS 2018 - 20H30
SALLE FAMILIALE - LA GAUBRETIÈRE

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Renseignements auprès du RAM :
Tél : 02 51 63 69 19 / mail : ram@mortagne-vendee.fr

Pays de Mortagne
Communauté de Communes
à Sans Arrondissement!

- Samedi 7 avril 2018 -

La Clef des Champs à Saint-Laurent-sur-Sèvre



Forum
De 15 h à 18 h

« Au-delà de nos différences »

Expositions et animations
proposées par des personnes en situation de handicap.

Les C.C.A.S du


Pays de Mortagne
Communauté de Communes
La Sèvre Passionnément !

Gratuit ! Ouvert à tous

Des **objets trouvés** vous attendent en Mairie : un mignon doudou, une trousse de toilette, des lunettes etc.

Vous pouvez venir les récupérer aux heures d'ouverture de la Mairie/Agence Postale.



L'école Cousteau et la culture française

Le travail sur l'abécédaire des artistes nous a permis de découvrir de nombreux nouveaux chanteurs français, de M à Sardou en passant par Piaf et Obispo.



Les élèves se constituent un répertoire musical très éclectique !!! Ce travail se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le travail autour des artistes peintres et sculpteurs avance bien. Les élèves ont posé à la manière du penseur de Rodin, ils ont découvert et testé différentes techniques utilisées pour réaliser des tableaux : aquarelle, pastel à l'huile, coloriage, collage et même la photo.

Les élèves de cycle 1 ont apprécié toutes ces richesses culturelles en allant au Musée d'Arts de Cholet. Ils ont pu voir les tableaux sur lesquels ils avaient travaillé (Fragonard, Nemours, Herbin...). Les élèves des cycles 2 et 3 ont vu leur visite reportée à cause de la neige.

Les élèves embarquent virtuellement vers la capitale, Paris. Ils vont y découvrir les grands monuments et leurs histoires. Les auteurs La Fontaine et Perrault n'auront bientôt plus de secrets pour tous les élèves. Chaque période, les enseignants proposent la découverte d'une fable et d'un conte qui sont travaillés en fonction du niveau de chaque élève. Cela leur permet d'acquérir une culture littéraire commune.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, venez aux portes ouvertes ou contactez l'école au 02.51.65.76.64 ou à l'adresse ce.0850598n@ac-nantes.fr

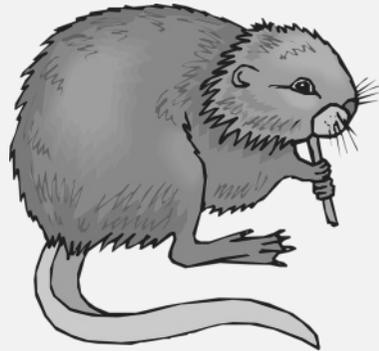
Directrice : Delphine RICHARD 02.51.65.76.64
www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr

Lotissement des Érondes

Les travaux d'aménagement de la dernière tranche vont commencer au deuxième trimestre. Les 24 lots pourront être cédés à partir du 3e trimestre 2018.



Ragondins



La FDGDON organise, coordonne et exécute des actions de lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles sur l'ensemble du département. Vous pouvez contacter l'agent régulateur de notre secteur en cas de problème avec ces animaux :

Arnaud Guével
06 21 26 82 61

7 ET 8 Juillet 2018

Fête des Remparts : Fête du TOUR !

Passage du Tour de France à Tiffauges le 8/07/18 : si vous voulez faire don de **vélos usagés**, nous sommes preneurs. **Nous recherchons des vélos ou pièces afin de créer un décor** et ainsi animer les entrées de Tiffauges. Contact : rstcyclo@gmail.com ou 06 31 46 84 68.



Appel à bénévoles: vous avez envie de donner un peu de votre temps, de **participer à un événement festif** sur votre commune lors du passage du tour, n'hésitez pas et contactez-nous: lalocotiffauges@gmail.com ou 06 26 50 74 04/06 79 50 69 77

Le titre Entrepreneur de petite entreprise (Tepe)



Vous êtes chef d'entreprise, collaborateur direct d'une entreprise artisanale, micro-entrepreneur ?

donnez une nouvelle dimension à votre entreprise !

- Une formation diplômante de niveau III
- Des méthodes et un accompagnement pour vous poser les bonnes questions et faire avancer un de vos projets
- 17 jours de face-à-face pédagogique
- 27 jours de travail personnel encadré d'applications pratiques

Titre du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de niveau III (niveau Bac+2).
Enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (code 6930)
Éligible au Compte personnel de formation (code 2438)

En savoir plus sur www.artisanatpaysdelaloire.fr

le cnam
Pays de la Loire



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Pays de la Loire

Conseil Municipal du 12 février 2018 (suite)

3 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le budget afférent à l'exercice qui vient de se clore correspondait à un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions se sont réalisées. Cette constatation est opérée au moyen du compte administratif. Le compte administratif est en effet le relevé des opérations financières, recettes et dépenses, afférentes à l'exercice et qui ont été effectuées dans le courant de cet exercice.

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés				382 752.87		382 752.87
Opérations de l'exercice	918 312.25	1 087 237.69	653 348.33	293 166.12	1 571 660.58	1 380 403.81
TOTAUX	918 312.25	1 087 237.69	653 348.33	675 918.99	1 571 660.58	1 763 156.68
Résultats de clôture		168 925.44		22 570.66		191 496.10
TOTAUX CUMULÉS	918 312.25	1 087 237.69	653 348.33	675 918.99	1 571 660.58	1 763 156.68
RÉSULTATS DÉFINITIFS		168 925.44		22 570.66		191 496.10

Monsieur Le Maire s'absente pour le vote du compte administratif, le Conseil l'approuve à l'unanimité.

4 – COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion correspond à toutes les opérations comptables qui ont été effectuées par le receveur municipal. Il est conforme au centime près au compte administratif établi par l'ordonnateur, à savoir l'autorité communale. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2017 à l'unanimité.

5 – PROTOCOLE ET DE LA CONVENTION DE RAPPEL A L'ORDRE ET DES MESURES DE RESPONSABILISATION POUR LES MINEURS

Le rappel à l'ordre est une prérogative du maire depuis 2007. Il permet de convoquer, après avis du Parquet, un mineur et ses parents (ou un majeur) pour un entretien dans le bureau du maire, suite à de petites incivilités. Le Conseil Municipal approuve la signature du protocole correspondant à l'unanimité.

6 – DEMANDE DE DETR : CENTRE CULTUREL INTERGÉNÉRATIONNEL

La réhabilitation de l'Ancienne Usine Albert peut faire l'objet d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Monsieur le Maire demande aux membres au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel de l'opération (H.T.)	595 000.00 €
Subvention du Conseil Départemental	36 000.00 €
Subvention du Conseil Régional	52 000.00 €
Subvention DETR	178 500.00 €
Fonds de Concours	60 000.00 €
Subvention énergie (SYDEV/Région)	30 000.00 €
Autofinancement + emprunt	238 500.00 €

Le Conseil Municipal approuve cette demande de dotation et le plan de financement par 8 voix pour, 5 abstentions et 2 voix contre.



École Notre-Dame - février 2018

Depuis la reprise en janvier, nous avons à nouveau vécu divers projets qui nous apportent de belles ouvertures...

Les Portes Ouvertes du 26 janvier : c'est à chaque fois une découverte d'ouvrir nos portes et de provoquer ces rencontres avec de nouvelles personnes. Les parents des associations (OGEC-APEL) et les enseignantes étaient bien présents et ont permis de rendre notre école très vivante. Un grand merci à tous.

L'entreprise TRIVALIS est venue à notre demande pour sensibiliser les élèves à l'entretien de notre belle planète bleue en adoptant un comportement éco-citoyen. Ils sont devenus imbattables sur le tri !

Avant cela nous avons aussi vécu des ateliers avec VENDÉE-EAU, nous rendant compte de la richesse que nous avons d'avoir de l'eau en abondance et de respecter ses cycles (domestique et naturel).

L'OGEC et l'APEL entament eux aussi des projets très porteurs : la rénovation du bâtiment primaire et l'équipement d'un système de sécurité pour l'OGEC. Pour l'APEL, c'est parti pour la recherche de costumes pour la kermesse du 3 Juin ! Les bonnes volontés talentueuses sont toujours les bienvenues...



Et divers projets propres à chaque classe, ex : apprentissage par les grands CE2-CM1 envers les Petits-Moyens par le biais de nombreux ateliers MONTESSORI. Quels échanges ! C'est formidable... Lancement d'un défi lecture par la bibliothèque auprès des CM1-CM2, etc.

Florence BORDRON

Conseil Municipal du 18 janvier 2018

Le compte-rendu complet est disponible sur www.tiffauges.eu

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Adjoints, Mmes Et MM. ARNOU, GUILLET, JOSSE, ROUZIÈRE,

Absents excusés : M. PAVAGEAU, Mme GIRAUDET, M. MICHINEAU, M. GREFF, M. PROVOST, Mme POUPELIN, Mme TROPÉE

Procurations : Mme GIRAUDET à Mme ARNOU, M. PAVAGEAU à M. BROCHU, M. GREFF à M. GOURDON

1 – DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- Renonciation au droit de préemption pour deux parcelles.

2– DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Avocats - Affaires KLEIN COUVERTURE – MRV Avocats (1 105.94 €)
- Entretien campanaire – LUSSAULT (412.58 € et 126.19 €)
- Pose illuminations de Noël – ERS (1 772.40 €)
- Maintenance de l'orgue – VILLARD (568.99 €)
- Lavage vitrerie Mairie – RACAUD (288.00 €)
- Granulés Bois – POHU (1445.14 €)

3 – AUTORISATION DE DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2018

Jusqu'à l'adoption du budget, il est possible d'engager, liquider les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits nécessaires pour :

- Cautions à restituer 300.33 €
- Achat d'un aspirateur et d'une cafetière 550,00 €
- Aménagements divers 1135.07 €
- Aménagement de la rue des Douves 70 000.00 €

4 – NOUVEAUX BAUX DES LOCATAIRES DE L'ANCIENNE MAIRIE

Le Conseil municipal approuve les nouveaux baux des futurs locataires dans le cadre de la réhabilitation des locaux de l'ancienne mairie.

Pour rappel, il avait été décidé d'un commun accord avec les parties que le prix du m² serait de 5,5 €. La quote-part de frais de chauffage sera facturée aux locataires.

5 – COMPTE RENDU FINANCIER 2017 DE VENDÉE EXPANSION

Le 20 déc. 2007, la commune avait confié à Vendée Expansion la réalisation du lotissement "Les Erondes ». La situation au 30 nov. 2017 est la suivante :

- Les 30 lots de la tranche 1 et les 6 lots de la tranche 3 sont vendus
- Le permis d'aménager de la tranche 5 a été délivré : 12 lots seront prochainement viabilisés
- L'opération au 30 novembre 2017 a un solde créditeur de 185 808,08 €, qui permettra les acquisitions foncières et des premiers travaux de la tranche 5

Le 30 mars 2010, la commune avait confié à Vendée Expansion la réalisation du lotissement "Les Erondes 2". La situation au 30 nov. 2017 est la suivante :

- Tous les 12 lots de la tranche 2 sont vendus
- La viabilisation de la tranche 4 (11 lots) est achevée, 9 lots de la tranche 4 sont vendus, un compromis est en cours et le dernier lot est disponible
- Le permis d'aménager de la tranche 6 a été délivré : 12 lots seront prochainement viabilisés,
- La trésorerie de l'opération présente un solde créditeur de 102 670,97 €, ce qui permettra le financement des acquisitions foncières de la tranche 6.

Le Conseil Municipal accepte ces deux compte-rendus financiers.

Conseil Municipal du 18 janvier 2018 (suite)

6 – CONVENTION 2018 AVEC LE SYDEV

Le Conseil Municipal approuve une convention avec le SyDEV, relative à des travaux de rénovation d'éclairage public programmés au titre de l'année 2018 et les éventuels travaux de rénovation issus des visites de maintenance de l'année 2018.

7 – GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE SIA LA GAUBRETIÈRE

Un groupement de commandes entre le SIA LA GAUBRETIÈRE et la Commune de Tiffauges a été constitué pour une opération de travaux grande rue (80 m linéaires partie haute). L'étude du projet met en évidence, la nécessité d'étendre la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Le Conseil Municipal approuve la convention constitutive de ce groupement de commandes.

8 – MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Afin de tenir compte des nouvelles obligations comptables, le Conseil Municipal approuve la modification suivante du contrat de location des salles communales :
« Article 4 : La réservation sera effective à la signature du contrat. Le chèque d'ARRHES est à envoyer au Trésor Public dès réception de l'Avis des Sommes à Payer. ».

9 – REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGÉS PAR UN AGENT

Un agent communal assure la régie de la cantine depuis plusieurs années. Afin de pouvoir répondre à ses missions, elle a été obligée d'installer un logiciel sur son ordinateur personnel pour un montant de 149 €. Le Conseil Municipal décide de rembourser cet agent des frais engagés.

Conseil Municipal du 12 février 2018

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. ARNOU, GIRAUDET, GREFF, GUILLET, JOSSE, MICHINEAU, PAVAGEAU, PROVOST, POUPELIN, ROUZIÈRE, TROPÉE

Absents excusés : Madame Monique GIRAUDET

Procuration : Madame Monique GIRAUDET à Madame Anita ARNOU (20h30 à 21h)

1 – AVIS SUR LA SUPPRESSION D'UNE CLASSE A L'ECOLE J-Y COUSTEAU

La Direction Académique a adressé un courrier le 23 janvier 2018, nous informant qu'elle envisageait le retrait d'un emploi d'enseignant à la rentrée 2018.

La Municipalité a affirmé sa volonté de maintenir cette classe, en illustrant ses propos par des aspects démographiques, aspects pédagogiques, aspects de dynamismes et des aspects matériels et budgétaires dans un courrier de réponse qui a été adressé en réponse à la Direction Académique.

2 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Sous-sol de la salle polyvalente – PAQUEREAU (4557.60€)
- Propane salle polyvalente – PRIMAGAZ (1208.30€)
- Blocs de secours – YESSS (374.57 €)
- Maintenance logiciel - BERGER LEVRAULT (2488.70 €)
- Entretien vitres Ancienne Mairie – RACAUD (540.00 €)
- Dépose illuminations de Noël – ERS (886.20 €)